ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 11396

Texte de la question

M Jean Proriol attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur le rapport de M Jacques Pomonti, intitule « Education et television, enjeu majeur du XXIe siecle » qui a ete recemment rendu public. Devant la place croissante qu'occupe le petit ecran dans la vie des enfants, il lui demande quelles reflexions lui inspire ce rapport et quelle politique sera menee afin de retablir de bonnes relations entre le monde de l'education et la television.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapport etabli a la demande du ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, par M Jacques Pomonti sur les relations entre l'education et la television, contient de nombreuses propositions, dont la plupart ont ete bien accueillies par les deux parties concernees. Lors de la conference de presse du 9 mars 1989 commune avec Mme Catherine Tasca, ministre delegue charge de la communication, le ministre a rappele qu'il etait urgent de mettre en oeuvre certaines de ces propositions. Mais toute decision doit etre precedee d'un temps minimum de reflexion et de contacts prealables avec les divers partenaires impliques ; une serie d'entretiens avec les presidents des chaines nationales de television a ete programmee, afin d'examiner comment celles-ci pourraient contribuer davantage qu'aujourd'hui a l'effort national d'education, notamment en ce qui concerne la lutte contre « l'illetrisme » et l'apprentissage des langues etrangeres. Par ailleurs, le ministre de l'education nationale envisage de prendre prochainement des initiatives concernant la formation a l'audiovisuel des enseignants, l'equipement des etablissements, l'acces des enseignants aux documents audiovisuels tant du point de vue pratique que juridique et la participation francaise aux programmes europeens concernant l'audiovisuel educatif. Bien entendu, un tel effort doit etre progressif et planifie dans la duree. La mise en place d'une politique globale et coherente avec les autres ministeres et partenaires concernes doit etre un gage d'efficacite.

Données clés

Auteur : M. Proriol Jean
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11396
Rubrique : Television
Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1516